

Intervention de Jacques BOULLENGER
suite à son élection

Je remercie très sincèrement tous ceux qui m'ont élu, mais comprends parfaitement ceux qui ne l'ont pas fait et je respecte leur choix.

Je remercie, bien sûr, l'ancienne équipe municipale grâce à laquelle il fait si bon vivre à Charentilly et tout particulièrement Joël Pelicot sans lequel je ne serais pas là aujourd'hui.

Je souhaite maintenant :

- que nous apprenions à nous connaître
- que des rapports d'estime réciproque s'établissent
- et que bientôt, les femmes et les hommes de bonne volonté que nous sommes, puissent oublier qu'ils étaient candidats sur deux listes opposées.

Les commissions, seront le lieu privilégié du travail et des échanges qui permettront de se convaincre afin que les meilleurs choix pour les habitants de la commune soient proposés au Conseil Municipal qui alors en décidera.



*Vos enfants aiment se déguiser ?...
Vous aussi ?*

Alors venez participer au Petit Carnaval de Charentilly, qui aura lieu le dimanche 27 Avril 2008

Rendez-vous à la Salle Polyvalente à 14h45.

Après un défilé dans le centre du village, petits et grands pourront goûter ensemble dans la joie et la bonne humeur.

Alors à vos costumes !!!



Organisé par l'association de parents d'élèves de charentilly

La déchetterie de St Antoine du Rocher
«HORAIRES D'ETE»
du 1er avril au 31 octobre

	Fermé les dimanches	et jours fériés
Lundi		14h00 - 19h00
Mardi	Fermé	
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00

Charentilly



L'Echo du Conseil

Mars 2008

INFOS PRATIQUES

La Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56
Email : mairie.charentilly@wanadoo.fr

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 Mars 2008



1) Nominations des membres aux différentes commissions municipales:

Les différentes commissions municipales ont été nommées lors du précédent conseil. Le maire en est le président de droit. Elles sont animées par les vice-présidents, élus à l'unanimité lors de ce conseil municipal.

Commission des finances : Vice-président : M. Biard
- Membres : L'ensemble de tous les conseillers municipaux

Commission scolaire : Vice-président : M. Meichel
- Membres : Mme Bouin, M. Guyon, Mme Lamamy-Lacoste, M. Rué

Commission voirie-réseaux divers : Vice-président : M. Motard
- Membres : Mme Dutertre, M. Savard, Mme de Sousa

Commission cadre de vie- environnement : V.P. : M. Galopin
- Membres : Mme Bouin, M. Guyon, M. Hatwell,
Mme Lamamy-Lacoste, M. Motard, Mme de Sousa

Commission animation-culture : Vice-président : M. Guyon
Membres : Mme de Sousa, M. Biard, Mme Lamamy-Lacoste

Commission urbanisme-bâtiments: V.P. : M. Lehagre
- Membres : M. Biard, Mme Bouin, M. Galopin, M. Guyon,
M. Meichel, M. Rué, M. Savard

Salle polyvalente Madeleine guillemot : Responsable de la gestion des locations : Mme Lamamy-Lacoste, assistée de M. Rué.

Cérémonies : Responsable de l'organisation des cérémonies du souvenir et autres manifestations officielles : Mme Cherreau, assistée de M. Savard et Mme de Sousa

Gestion du cimetière : Responsable : M. Rué, assisté de Mme Cherreau

Commission commerce et artisanat (accueil et promotion) :
Vice-président : M. Savard
- Membres : Mme Dutertre, Mme Chéreau, M. Hatwell, M. Lehagre

2) Election des délégués du Conseil municipal aux établissements publics intercommunaux (EPCI)

Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles (CCGC) :
Le conseil communautaire est composé de 30 membres(3 délégués par commune). Pour notre commune, les délégués élus à l'unanimité sont : Jacques Boullenger (titulaire), Valérie Bouin (suppléante), Patrick Lehagre (titulaire), Didier Savard (suppléant), Jacques Motard (titulaire), Sydney Hatwell (suppléant)

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire (SIEIL) :
Michel Galopin (délégué titulaire), Didier Savard (délégué suppléant)

Syndicat intercommunal des cavités souterraines et des masses rocheuses instables : Pascal Meichel (délégué titulaire), Yvette Dutertre (déléguée suppléante)

Syndicat intercommunal du collège du Parc à Neuillé Pont Pierre :
Patrick Lehagre (délégué titulaire), Valérie Bouin (déléguée suppléante)

Syndicat intercommunal de la Choisille et de ses affluents (SICA) :
Marc Rué (délégué titulaire), Bruno Biard (délégué suppléant)

Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable :
Michel Galopin, Patrick Lehagre, Jacques Motard (délégués titulaires)

Syndicat intercommunal de gendarmerie : Yvette Dutertre (déléguée titulaire), Corinne De Sousa (déléguée suppléante)
Sydney Hatwell (délégué titulaire), Marie-Hélène Lamamy-Lacoste(déléguée suppléante)

Election au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
Cinq membres sont issus du Conseil Municipal, quatre autres d'associations représentatives qui oeuvrent dans des domaines sociaux différents.
Sont élus : Vice-présidente : Valérie Bouin, Membres : Muriel Chéreau, Sydney Hatwell, Marie-Hélène Lamamy- Lacoste

3) Questions diverses :

La commission « Commerce et artisanat » devra recenser les différents commerçants et artisans de la commune.

Il a été demandé un garage à vélos ainsi qu'un abri bus sur la place Andrée Cousin. Les commissions concernées vont instruire le dossier.

La 10ème tranche d'assainissement au lieu-dit « La Touche » n'est pas, à ce jour, réceptionnée.

Sur la RD 938, au lieu-dit « La Touche », les services du département vont être sollicités pour qu'il soit proposé un aménagement afin d'éviter que les poids lourds stationnent sur le bas côté ou fassent demi-tour.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 21 avril à 20h30



INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Si vous venez d'emménager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2008/2009, ou s'il est né en 2005, vous pourrez procéder à son inscription auprès de la Directrice de l'école,

- le VENDREDI 2 MAI de 16h30 à 17h30,
- le LUNDI 5 MAI de 13h30 à 17h30
- le MARDI 6 MAI de 16h30 à 17h30.

Vous devrez au préalable en avoir avisé la Mairie qui vous remettra un certificat d'inscription.

Pour que l'inscription de vos enfants soit enregistrée, vous devez vous présenter à l'école avec :

- le livret de famille,
- un certificat médical d'aptitude, et un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication,
- le certificat d'inscription délivré par la Mairie,
- un certificat de radiation et le livret scolaire (en cas de changement d'école).

Nous vous rappelons que l'inscription à l'école implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation scolaire régulière.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'école en téléphonant au 02 47 56 70 48.